

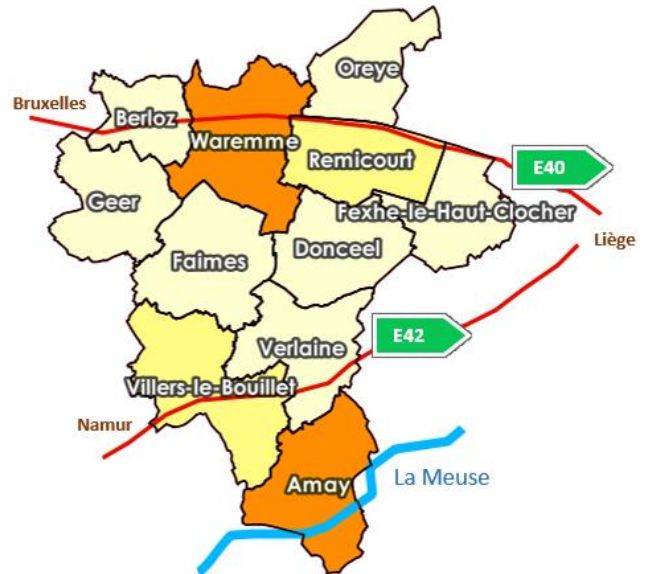
Utilisation de votre Pack Hesb'Haie

Qui sommes-nous ?

Le Groupe d'Action Locale (GAL) « Jesuishesbignon.be » est le fruit d'un partenariat public/privé entre 11 communes de Hesbaye, des associations, des structures privées et des citoyens.

Actif sur le territoire de Amay, Berloz, Donceel, Faimés, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Oreye, Remicourt, Verlaine, Villers-le-Bouillet et de Waremme, le GAL développe des projets afin d'améliorer l'identité Hesbignonne et la qualité de vie en milieu rural.

Nos priorités : développer une mobilité innovante, gérer les eaux pluviales pour réduire les inondations, favoriser un environnement naturel riche et diversifié, améliorer la qualité de vie de nos aînés, encourager une agriculture durable et développer une économie locale.



Qu'est-ce que le Pack Hesb'Haie ?

Le Pack Hesb'Haie est un lot comprenant 30 plants destinés à créer une haie favorable à la biodiversité.

Le Pack est composé de 30 plants d'arbres de 9 espèces différentes (voir la description des espèces en fin de document) afin d'avoir une bonne structure, une opacité suffisante en hiver et un bon nombre de fonctions biologiques !

Ce Pack vous est proposé dans le cadre du projet « La trame bleue au service de la trame verte et inversement » qui a pour but d'améliorer l'environnement naturel du territoire du GAL en recréant un maillage écologique et en proposant des solutions aux problèmes d'inondation.

Composition du Pack Hesb'Haie

Espèce	Nombre
Charme	9
Framboisier	3
Merisier	3
Cornouiller sanguin	3
Troène	3
Sureau noir	3
Groseillier	2
Viorne obier	2
Cassissier	2
	30

Quand utiliser mon Pack Hesb'Haie ?

Le mieux est de planter votre Pack immédiatement après votre retour chez vous. Il faut savoir que vos plants d'arbre sont en racines nues, c'est-à-dire qu'ils ont été déracinés pour leur transport. Ce déracinement nécessaire constitue un danger : l'arbre n'a plus les moyens de puiser de l'eau dans le sol et est donc très vulnérable au dessèchement. Dans de bonnes conditions, c'est-à-dire sans exposition au vent, sans ensoleillement direct, dans un endroit frais et humide, les plants peuvent survivre quelques heures.

Dès votre retour à la maison, il est donc très important de porter secours, sans tarder, à vos plants :

- Si vous les plantez le jour-même,

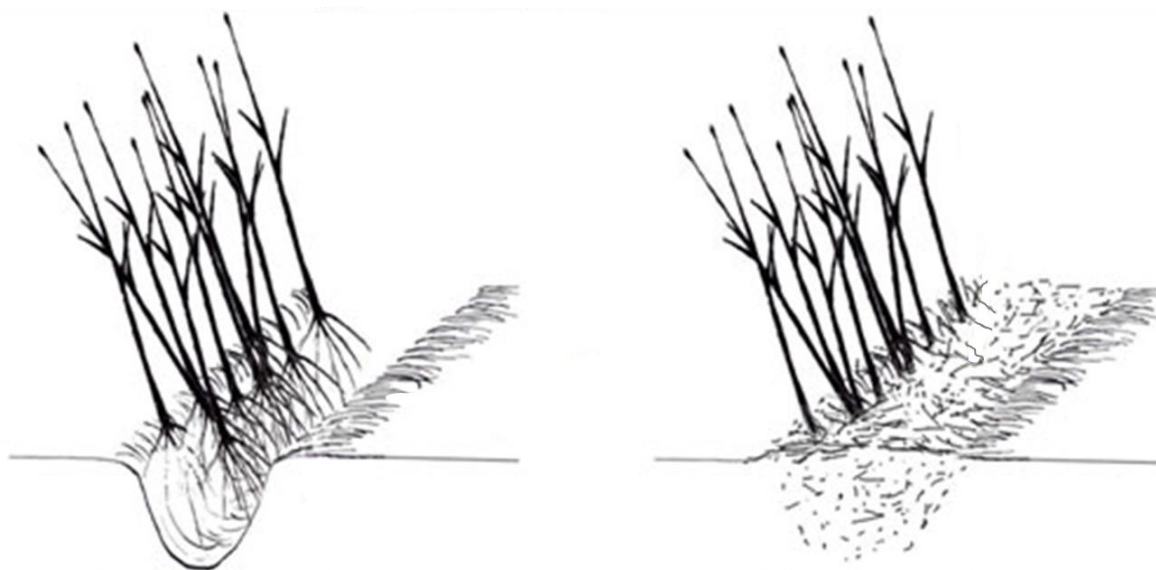
Dans ce cas, arrosez les racines des plants en attendant d'être prêt à les planter (voir section : comment bien planter un arbre),

- si vous devez attendre quelques jours avant de les planter

Il est alors important de mettre les plants « en jauge », de manière à les entreposer en sécurité pendant quelques jours (voir semaines). Si vous ne prenez pas ces précautions, vos arbres mourront dans les prochaines heures. Attention, ne tardez pas de trop ! Plus vous les planterez tard, moins leurs chances de survies seront élevées.

Placer les plants en jauge si la plantation n'est pas immédiate

Placez les plants dans une tranchée assez grande pour recevoir les racines, si possible dans un endroit abrité du soleil (mur, haie). Inclinez les plants, et recouvrez les racines de terre ou de sable, de manière à bien recouvrir toutes les racines. Arrosez abondamment.



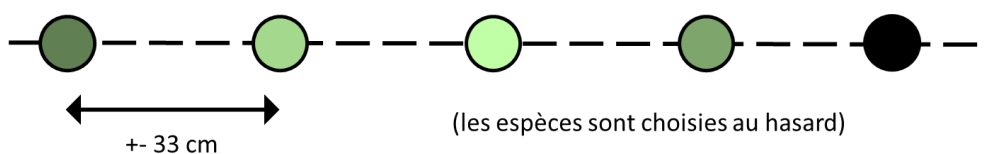
Quel modèle de plantation ?

Au choix, chaque Pack vous permet de réaliser :

- 10 m de haie simple, en plantant les arbres sur une seule rangée.

Ce modèle de haie est facile à entretenir et demande le moins de place. Il est toutefois un peu moins bénéfique pour la biodiversité puisqu'il y a moins d'abris pour la faune sauvage.

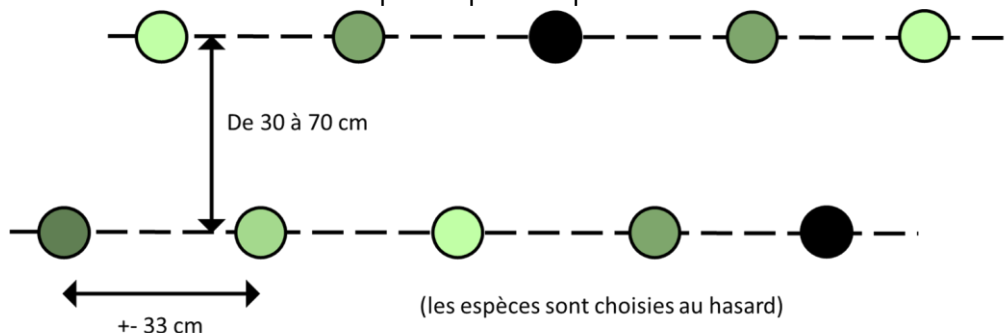
Exemple de plan de plantation :



- 5 m de haie double, en plantant les arbres sur deux rangées.

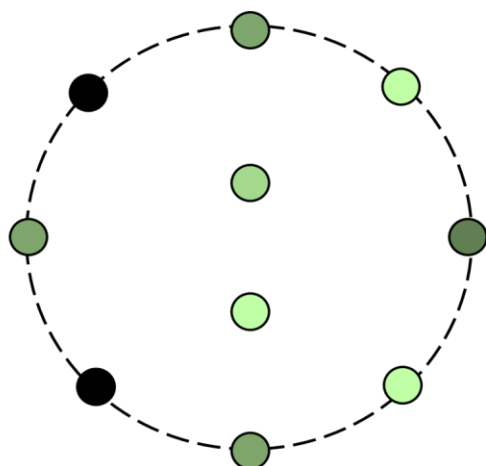
Ce modèle est plus intéressant pour la faune sauvage, mais prend un peu plus de place et est donc un peu moins facile à entretenir.

Exemple de plan de plantation :



- Plusieurs buissons

Ici, on ne parle plus de haies mais de buissons ! C'est un modèle différent qui permet d'accueillir beaucoup de petits mammifères, une cueillette facile de petits fruits et un entretien simplifié.



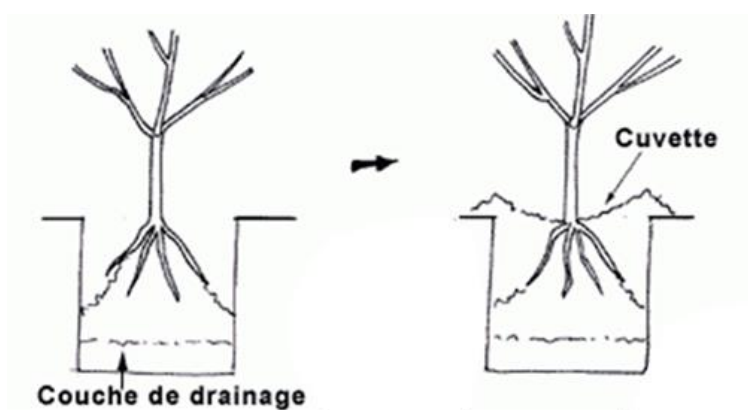
Nécessite environ 10 plants.

Les espèces sont placées aléatoirement.

Le diamètre du cercle : environ un mètre.

Comment bien planter un arbre ?

- 0) Préparez une bassine remplie d'eau mélangée à de la bouse de vache ou à du terreau (mélange appelé le pralin). Vous tremperez les racines des arbres dans ce mélange avant de les mettre en terre. Cette manipulation est bien sûr optionnelle, mais elle facilite la reprise des plants !
- 1) Creusez un trou profond à la taille des racines du plant à mettre en terre. Ameublissez le sol au fond du trou. Si votre sol est fort argileux, déposez-y des cailloux ou du sable mélangé à de la terre pour faciliter le drainage.
- 2) Taillez légèrement l'extrémité des plus grosses racines pour « réveiller » leur croissance.
- 3) Mélangez la terre excavée avec du compost ou du terreau. Déposez ce mélange dans le trou, après y avoir placé l'arbre trempé dans le pralin (voir point 0). Positionnez le plant de manière à ce que le collet (base du tronc) soit légèrement au-dessus du sol.
- 4) Couvrez de terre et tassez légèrement avec le pied tout en créant une cuvette d'arrosage.
- 5) Arrosez abondamment. Veillez à arroser régulièrement les deux premières années.
- 6) Paillez de copeaux de bois, de paille, ou de résidus de tonte, afin de limiter la pousse d'herbes qui pourrait rentrer en compétition avec l'arbre, et de garder le sol frais et humide.
- 7) Protégez la haie avec un grillage si du bétail ou des animaux y ont accès (mouton, chèvre, lapin, lièvre, cheval, etc.).



Où puis-je planter par rapport à la limite de propriété ?

Les distances de plantation légales à respecter sont les suivantes :

- 0 cm, donc sur la limite de propriété, si vous disposez de l'accord de votre voisin (ou de la commune si la plantation se fait le long du trottoir, par exemple). Attention : il est primordial d'avoir une trace écrite de cet accord, en effet, en cas de changement de propriétaire, ou de désaccord des années plus tard, il serait dommage de devoir arracher les arbres ;
- 50 cm de la limite de propriété si vous vous engagez à ce que les arbres ne dépassent jamais 2m de hauteur ;
- 200 cm de la limite de propriété si vous comptez laisser pousser la haie au-delà de 2m de hauteur (par exemple pour réaliser une haie naturelle, taillée tous les 3-4 ans).

Dans tous les cas, il est vivement conseillé d'avertir vos voisins de votre projet de plantation, cela permet de désamorcer des querelles et de renforcer la bonne entente entre voisins.

Comment entretenir ?

- Les premières années

Comme indiqué plus haut, il est intéressant de pailler le pied de la haie (broyat de branche, paille ou résidu de tonte) pour empêcher l'envahissement en herbe qui pourrait assécher le sol et nuire à la haie.

Il faut aussi veiller à arroser la haie lors des sécheresses, si possible avant que des signes de soif n'apparaissent (rameaux qui piquent du nez, flétrissement des feuilles, ...), au moins les 2-3 premières années.

La 3^e ou 4^e année selon la taille des arbres, il est intéressant de recéper les arbres les plus vigoureux (trancher leur tronc à +-20 cm du sol). N'ayez crainte : les arbres prévus dans ce Pack résistent très bien à cette pratique et reprendront leur hauteur très rapidement. Le but de cette pratique ? Etoffer la haie, diminuer sa vitesse de croissance en hauteur et permettre aux individus moins rapides de ne pas être étouffés par les plus rapides. De cette manière vous obtiendrez une belle haie, bien dense et diversifiée !

- Par la suite

En fonction de la place dont vous disposez et de l'accueil que vous voulez offrir à la faune sauvage, à vous de choisir le régime et la force de la taille.

Bon à savoir : Une haie taillée moins souvent produira plus de fleurs, de fruits et d'abris pour les oiseaux et les mammifères qu'une haie taillée en forme de mur.

Attention, la taille des haies peut détruire des nids et mettre en péril la vie des oisillons. Il est donc fortement recommandé de **ne pas tailler ses arbres et ses haies entre le 1er avril et le 15 août**.

Quelques conseils pour favoriser la biodiversité : Laissez les feuilles mortes et le bois mort au pied de la haie, ne travaillez pas le sol sous les buissons, et essayez de ne pas couper l'herbe à moins de 50 cm du bord de la haie. Ainsi, à l'abri du soleil, vous pourrez voir apparaître un foisonnement de vie dont fleurs et insectes qui n'apprécient pas l'excès de lumière ou les gazons trop bien entretenus.

Quelles espèces sont comprises dans le Pack Hesb'Haie?

Le charme

Le charme commun est un arbre qui supporte très bien la taille et dont le feuillage est dense et marcescent, c'est-à-dire que les feuilles restent sur l'arbre en hiver ce qui est très utile comme brise vue.

Le framboisier

La Ronce du Mont Ida est un arbrisseau produisant les framboises. Les tiges sont bisannuelles mais la souche, drageonnante et vivace, émet de nouvelles tiges chaque année. C'est une plante mellifère, très visitée par les abeilles.

Le merisier

Ancêtre de nos cerisiers de production, le cerisier des oiseaux est un arbre produisant de petites cerises appelées merises comestibles mais amères. En plus des merises qui font le régal des oiseaux, l'arbre produit aussi une grande quantité de petites fleurs blanches attirant de nombreux insectes pollinisateurs.

Le cornouiller sanguin

Le bois puant, est un arbuste produisant beaucoup de tiges, très utiles pour densifier la haie ou pour l'exercice de la vannerie. Ses jeunes branches exposées au soleil prennent une teinte rouge brillant ce qui est très décoratif. L'arbre produit des fleurs pollinisées par les insectes, ainsi que des fruits pourpres avec noyau, qui ne sont pas comestibles.

Le troène

Le ligustrum vulgaire est un arbuste au feuillage semi-persistent (conservant une partie de ses feuilles en hiver), aux fleurs très odorantes et aux baies noires toxiques. Il est très employé dans les haies pour sa facilité d'entretien et sa grande résistance à la taille. Astuces : ne taillez pas le troène avant l'été afin de permettre l'apparition de ses fleurs très parfumées et mellifères !

Le sureau noir

L'arbre de Judas est un arbuste à croissance rapide dont les feuilles sont très appréciées des chenilles de papillons qui s'en nourrissent parfois exclusivement. Ses baies sont un régal pour plus de 60 espèces d'oiseaux. Les baies crues sont légèrement toxiques (vomitives, laxatives). Cuites, elles parfument les gâteaux aux pommes et sont consommées en jus, en gelée et en confiture. Les fleurs permettent de faire des limonades, des sirops, des confitures et même du vin.

Le groseillier

Le groseillier à grappe est l'arbuste produisant les groseilles. Celles-ci sont très appréciées des papillons et de nombreux oiseaux.

La viorne obier

L'arbuste boule de neige se caractérise par ses larges ombelles aux fleurs centrales plus petites que celles disposées sur les côtés. Ses fruits sont des baies rouges malodorantes. Consommées crues, elles sont aussi considérées comme légèrement toxiques, prudence donc !

Le cassissier

Le groseillier noir est un arbrisseau cultivé pour ses baies. Riches en fibres en fer et en vitamine C, ces baies miraculeuses ont des propriétés anti-inflammatoires, anti-oxydantes, anti-infectieuses, anti-diarrhéiques et cicatrisantes. Elles sont réputées également pour soulager les rhumatismes, combattre les troubles circulatoires et réduire l'hypertension.

Besoin de plus d'information ?

Consultez la page internet du GAL : <http://jesuishesbignon.be>, ou contactez notre chargé de mission environnement par mail : william.ortmans@jesuishesbignon.be ou par téléphone : 019/ 33 85 80.

Avec le soutien des communes d'Amay, Berloz, Donceel, Faimés, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Oreye, Remicourt, Verlaine, Villers-le-Bouillet, et Waremme.



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)
L'Europe investit dans les zones rurales.





Cornouiller



Charme



Framboisier



Merisier



Cassissier



Groseillier



Viorne obier



Sureau



Troène